



SAVOIR FAIRE :

Depuis 1991, expert dans les opérations de surveillance aérienne par drones et avions.



SPECIALISTE :

Leaders de la surveillance & inspection aérienne des réseaux & infrastructures complexes.



INNOVANTE :

Service R&D intégrée au cœur de l'activité avec une équipe d'ingénieurs et de pilotes très qualifiés.



SUR MESURE :

Développement de solutions customisées adaptées industriels exigeants.



COTÉE EN BOURSE :

L'année 2017 et son bilan particulièrement positif s'est conclue par l'entrée en bourse sur Euronext Access.

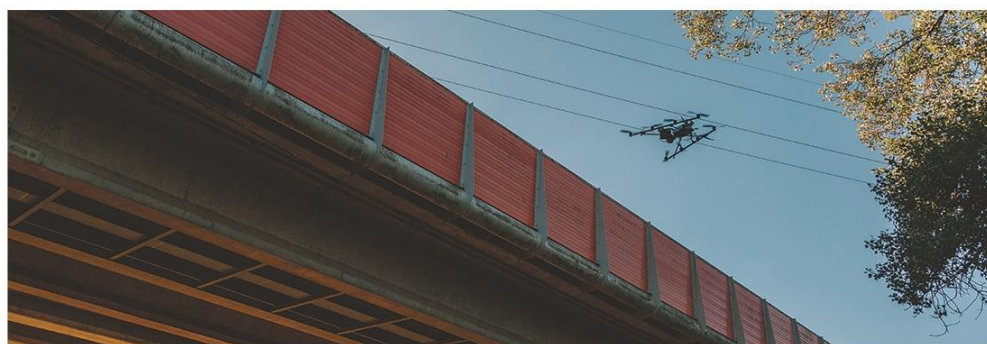


DEVELOPPEMENT :

Croissance exponentielle et fort recrutement, accompagne un réseau d'opérateurs européen en licence de marque.

L'AMBITIEUX PROJET PELICAN

Aux côtés de Cdiscount, Thalès, Onera, Serma, et IMS, AIR MARINE est porteur de projet pour développer une solution automatisée et sécurisée de livraison de colis par drone en Nouvelle-Aquitaine.



Le projet PELICAN a spécialement retenu l'attention de la Région Nouvelle-Aquitaine en lui accordant le 6 février 2018 une subvention de 500.000 € sous la houlette d'Alain Rousset président de Région. AIR MARINE accélère la cadence en misant sur un financement participatif innovant en 2018 : les Minibons via Happy Capital afin de pouvoir financer ce projet.



happycapital

Donnez du sens à votre argent

AIR MARINE choisit le financement vertueux des minibons



Le minibon, c'est quoi ?

L'état a créé une nouvelle jeunesse au bon de caisse qu'il a nommé « minibon » par un décret récent.

Le minibon est une reconnaissance de dettes intermédiée par une plateforme de de financement participatif. Le législateur a voulu que les particuliers comme les entreprises puissent valoriser leur épargne en finançant les entreprises.

Le minibon se distingue par sa grande souplesse et sa liquidité.

L'objectif d'Air Marine ?

L'entreprise lève 250 000 € qui serviront à financer des drones, de nouveaux investissements dans la R&D ainsi que du développement commercial.

Première entreprise cotée à mettre en place cette opération « minibon » en France, AIR MARINE affirme son ambition de leader du marché du drone civil, grâce à une stratégie innovante et vertueuse qui respecte l'humain et l'environnement.

Côté prêteurs (souscripteur de minibons) :

Les principaux avantages sont :

- Les particuliers peuvent souscrire aux minibons et investir leur épargne,
- Les entreprises peuvent investir leur trésorerie excédentaire, et participer directement au financement d'autres entreprises grâce aux minibons.
- Les minibons peuvent être cédés ou échangés sur la blockchain, et ils pourront aussi être convertis en actions de la société AIR MARINE.
- Ils bénéficient d'un remboursement à échéance avec intérêts et capital.